

Réseau d'égouttage

-  Collecteur gravitaire existant
-  Collecteur sous pression existant
-  Collecteur gravitaire adjudgé ou en construction
-  Collecteur sous pression adjudgé ou en construction
-  Collecteur gravitaire à réaliser
-  Collecteur sous pression à réaliser

-  Egout gravitaire existant
-  Egout gravitaire sous pression existant
-  Egout gravitaire adjudgé ou en construction
-  Egout sous pression adjudgé ou en construction
-  Egout gravitaire à réaliser
-  Egout sous pression à réaliser

Régime d'assainissement

-  Collectif (>2000 Équivalents Habitants)
-  Collectif (< 2000 Équivalents Habitants)
-  Autonome
-  Transitoire

Station d'épuration

-  Réseau hydrographique

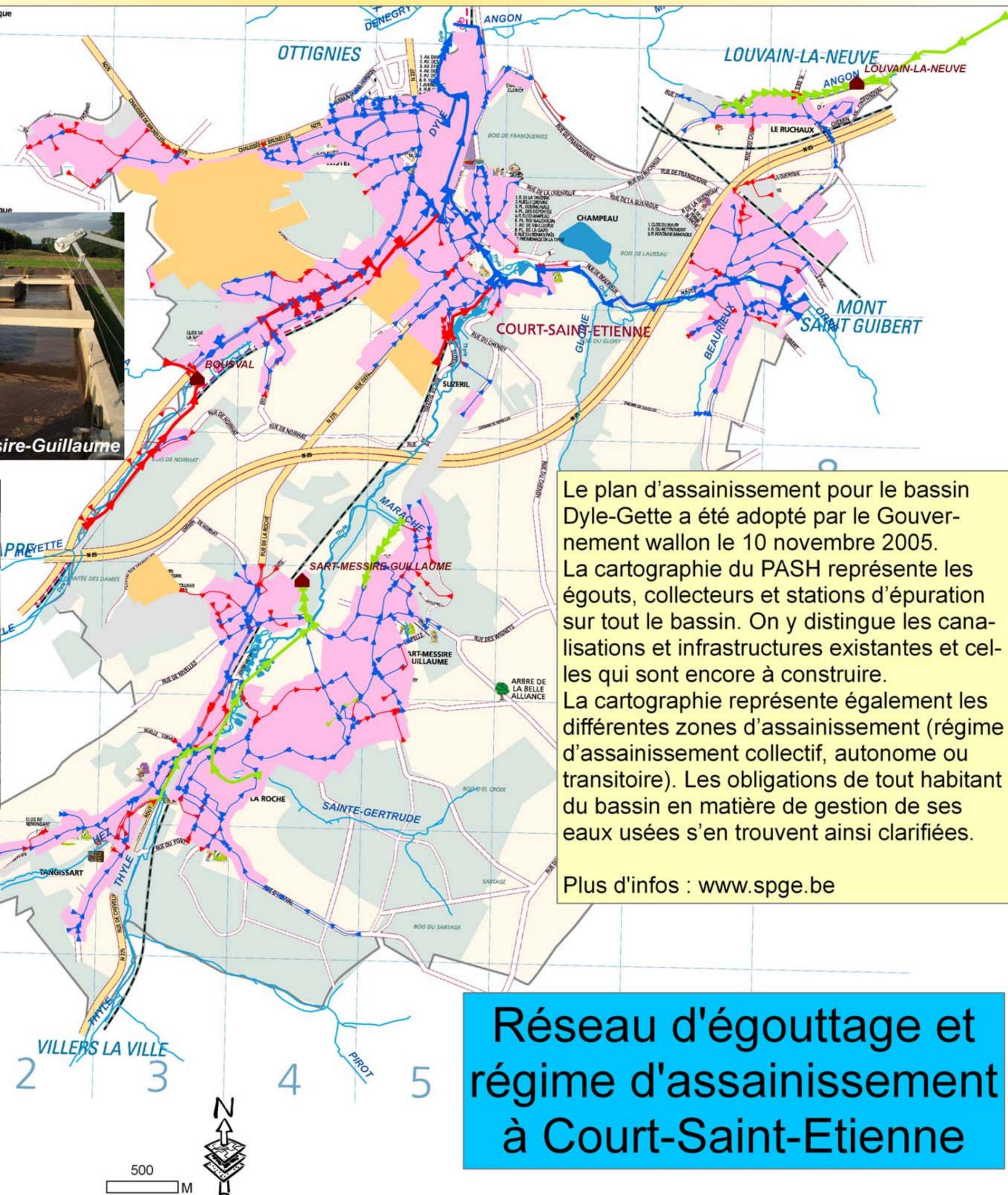
-  Cabine téléphonique
-  Gare
-  Ecole
-  Foyer culturel
-  Eglise
-  Cimetière
-  Bulle à verres
-  Parc à conteneurs
-  CPAS
-  Bibliothèque
-  Académie de musique



STEP à Sart-Messire-Guillaume



STEP à Sart-Messire-Guillaume



Le plan d'assainissement pour le bassin Dyle-Gette a été adopté par le Gouvernement wallon le 10 novembre 2005. La cartographie du PASH représente les égouts, collecteurs et stations d'épuration sur tout le bassin. On y distingue les canalisations et infrastructures existantes et celles qui sont encore à construire. La cartographie représente également les différentes zones d'assainissement (régime d'assainissement collectif, autonome ou transitoire). Les obligations de tout habitant du bassin en matière de gestion de ses eaux usées s'en trouvent ainsi clarifiées.

Plus d'infos : www.spge.be

Réseau d'égouttage et régime d'assainissement à Court-Saint-Etienne



500 M



Stations d'épuration, égouts, collecteurs : extraits du PASH (SPGE ; maj juin 2010)
 Cartographie et conception : Contrat de rivière Dyle-Gette juin 2010)
 Fond de carte : copyright Unimédias Editions (2010)